

GÈNE éthique

Lettre d'information et d'analyse sur l'actualité bioéthique

N°87 : Mars 2007

Accompagner la fin de vie : faire appliquer la loi et non légaliser l'euthanasie

Le lobby de l'euthanasie

Le 15 mars dernier, à l'issue d'un procès très médiatisé, la Cour d'assise de Dordogne a condamné un médecin à un an de prison avec sursis et acquitté une infirmière. Poursuivies pour un acte d'euthanasie par injection d'une substance létale à une patiente en phase terminale d'un cancer, le docteur Laurence Tramois et l'infirmière Chantal Chanel, ont bénéficié du soutien de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD). A la veille d'une échéance électorale majeure, les manœuvres du lobbying actuel en faveur d'une dépénalisation de l'euthanasie peuvent être comparées à celles qui ont abouti à la légalisation de l'avortement en 75. Le « manifeste des 2000 soignants » affirmant avoir aidé des patients à mourir avec décence rappelle celui des « 343 salopes » qui en 1971 affirmaient avoir pratiqué des avortements clandestins, ce qui avait ouvert la voie au débat sur l'avortement et à sa dépénalisation, des procès ultra médiatisés dans les deux cas, une prise en otage de la raison par le terrorisme compassionnel, etc.

L'euthanasie en campagne

Le débat sur l'euthanasie est en campagne. Pour Ségolène Royal, « il faut mettre en place une législation qui

permette d'apaiser les souffrances les plus intolérables » et saisir le Parlement d'un « projet de loi Vincent Humbert ». Nicolas Sarkozy a parlé d'une éventuelle légalisation de l'euthanasie car « on ne peut pas rester les bras ballants devant la souffrance d'un de nos compatriotes qui appelle à ce que ça se termine ». Mais fin mars, Nicolas Sarkozy se prononce contre une loi sur l'euthanasie et préfère faire confiance au dialogue entre les médecins et les familles.

Urgence à soulager la souffrance

Les partisans d'une loi sur l'euthanasie invoquent les souffrances intolérables des personnes en fin de vie alors que la loi destinée à soulager ces souffrances existe déjà. « Les textes encadrent parfaitement la fin de vie et si des cas de souffrances intolérables sont rapportés, cela montre que la loi n'est pas appliquée partout ». Marie de Hennezel, psychologue et écrivain suggère que les candidats s'engagent d'abord à faire appliquer ces bonnes pratiques de fin de vie, à rendre obligatoire la formation des médecins aux soins palliatifs, à financer des postes de psychologues pour épauler les médecins et rendre possible le congé d'accompagnement prévu par la loi du 9 juin 1999.

Vers une mort à deux vitesses ?

Sans ces mesures, Marie de Hennezel explique que nous allons vers une mort à deux vitesses : d'un côté, celle qui a recours aux soins palliatifs où la fin de vie sera apaisée ; de l'autre, celle qui ne propose d'autre issue que de demander la mort pour soulager la souffrance. « Il n'existe que 700 lits pouvant accueillir les patients en soins palliatifs alors qu'au moins 10 000 personnes devraient en bénéficier », ajoute-t-elle.

Appliquer la loi Leonetti

Selon la loi Leonetti du 22 avril 2005, « les actes de prévention, d'investigation et de soins ne doivent pas être poursuivis par une obstination déraisonnable. Lorsqu'ils apparaissent inutiles, disproportionnés ou n'ayant d'autre effet que le maintien artificiel de la vie, ils peuvent être suspendus ou ne pas être entrepris ». Lors du vote de cette loi, le gouvernement avait annoncé l'ouverture de 1990 lits supplémentaires de soins palliatifs et la création de 35 nouvelles unités mobiles en 2005. On les attend toujours.

L'urgence aujourd'hui est de se donner les moyens d'appliquer la loi. ☺

Objection de conscience, tolérance et totalitarisme

L'objection de conscience

L'objection de conscience consiste à refuser d'obéir à une loi civile jugée en conscience gravement injuste. Si un accord général existait depuis des siècles sur les valeurs essentielles qui fondaient l'autorité politique et les équilibres sociaux, aujourd'hui ces valeurs sont soumises à une constante remise en question théorique et pratique. Dans un monde marqué par le relativisme, la tolérance s'est transformée au point de devenir un véritable instrument politique qui contient

en lui même de redoutables forces de totalitarisme et d'exclusion.

Tolérance idéologique

L'acte de refuser en conscience d'obéir à une loi injuste se réalise aujourd'hui dans ce contexte de tolérance idéologique qui, par nature, n'est pas disposé à le supporter. La société idéologiquement tolérante ne peut tolérer l'objection de conscience, car celle-ci échappe à son empire.

En disant « toutes les opinions se valent », le « tolérant idéologique » affirme comme une règle générale ce qui n'est jamais qu'une opinion parmi d'autres, selon sa propre affirmation. Il ne peut sortir de cette impasse que par la violence qui lui fait dire : si vous me contredites quand je dis que toutes les opinions se valent, vous êtes un dangereux intolérant à combattre par tous les moyens. La tolérance idéologique veut s'imposer à tous.

Ce que la tolérance ne peut tolérer

Une société tolérante ne peut tolérer ce qui met en péril son équilibre instable et contradictoire, à savoir qu'il existe une **vérité** à chercher et que cette vérité puisse avoir un caractère universel. Dès lors, tout débat de fond doit être évacué, privé d'**implications éthiques** et transformé en échange d'idées relatives. Ainsi, l'affirmation positive de la **dignité de l'homme comme vérité valable pour tous** est rejetée ; tout devient alors possible sauf de respecter l'homme inconditionnellement.

Le cas de l'avortement

C'est ainsi que dans la culture contemporaine, l'avortement est devenu

un bien, non seulement pour la personne libre de le pratiquer, mais pour la société elle-même qui le permet, l'encourage, le promeut et le finance. L'idéologie qui a établi puis encouragé l'avortement, en le présentant comme un droit personnel des femmes, a privé la société de toute possibilité de réfléchir sereinement sur la question fondamentale du respect de l'embryon, par crainte justement que soit remis en question ce choix législatif. Ce faisant, elle n'a plus la capacité de faire face éthiquement aux défis que représentent un certain nombre de pratiques médico-chirurgicales et de manipulations liées à la recherche médicale.

De la tolérance au totalitarisme

L'exemple de l'avortement en France montre qu'une société tolérante ne peut tolérer que s'exerce en son sein un droit d'objection de conscience, car elle n'est plus en mesure d'accepter, en les honorant, les valeurs supérieures qui s'expriment en son sein. Elle choisit alors des valeurs consensuelles, dont certaines, la conduisent à la mort¹. Comment exercer cette objection de conscience ? A l'heure électorale, la question est concrète. ☺

1. Histoire de l'objection de conscience et différentes acceptions du concept de tolérance – Prof. Jean Laffitte, Académie pontificale pour la Vie, XIIIe assemblée générale, 24 février 2007

Philippine, la force d'une vie fragile – Sophie Chevillard-Lutz¹

La vie comme un défi

"Le médecin qui pratique l'échographie, une femme, semble contrarié :

- Il y a un problème. Je comprends immédiatement et comme instinctivement que c'est grave, et je m'entends dire :

- Il va mourir ? (*Pourquoi ai-je parlé tout de suite de la mort ?*)

- Oui." Le médecin explique délicatement que l'enfant a une malformation cérébrale qui compromet sa vie.

Avec émotion Sophie, maman d'une petite fille lourdement handicapée qui ne devait pas vivre et qui aujourd'hui a sept ans, nous fait pénétrer dans le monde clos d'un cabinet médical où se jouent tant de mystères humains. Les questions de Sophie et Damien son mari, s'enchaînent. Et l'échographe comprend alors qu'ils veulent "garder" l'enfant. Désarçonnée par cette décision, elle initie un étrange dialogue avec les parents, en état de choc. "Non", ce n'est pas d'abord par conviction religieuse mais par simple réflexe d'humanité, "c'est une réaction de parents", répond Sophie. "Non", ils ne jugent pas les autres en disant cela, comment le pourraient-ils d'ailleurs, eux qui n'ont vraiment pas la tête à philosopher en cet instant de choc ? L'esprit de Sophie navigue en d'autres eaux, entre mille et une questions sur l'enfant, sa souffrance, sa vie, sa mort, leur angoisse de parents.

Ainsi débute la maternité blessée de Sophie. Vivre sa maternité en commençant un travail de deuil... "C'est un sentiment très étrange de vivre sans

cesse avec cette menace de mort, alors que je sens mon bébé bien vivant en moi." "Aimer dans l'urgence." "Je sais que c'est tout cela qu'il faut vivre sans rien rejeter, ni la douleur, ni la douceur, ni l'amour. Je suis à ma place." Puis la naissance vient balayer les plus sombres prévisions sur l'accouchement. "Me voilà envahie par la joie d'avoir donné la vie et non la mort." A cette joie succède l'apprentissage de l'accueil du handicap pour elle-même et son mari, et pour l'équipe médicale, puis le retour inespéré à la maison, avec Philippine dans les bras, bien vivante.

La vie appelle la vie

Les parents sont projetés aux limites de la vie et de son sens. Comme si Philippine pressait le cœur de ses parents pour en extraire le sang et l'eau. "Avec Philippine nous sommes aux limites de la vie. (...) Je m'interroge sur le sens de sa vie mais aussi sur le sens de ma vie." "Rester extérieur à Philippine, c'est la renvoyer vers la mort et le néant. Entrer en contact avec elle, c'est au contraire l'inscrire dans sa vie et dans la mienne."

Remises en question

Rien de ce qui n'est pas vrai ne résiste, jusqu'aux convictions les plus intimes. "Quel est le sens de sa vie ? Elle ne sert apparemment à rien. Mais moi, finalement, est-ce que je sers à quelque chose ?" "Y a-t-il des vies au rabais ?" "Pourquoi n'ai-je pas voulu " interrompre la grossesse " ?" "Quelles étaient mes raisons ?"

L'auteur aborde les questions qui l'habitent depuis sept années.

- Remise en question intellectuelle et philosophique d'abord : sur quoi reposent l'humanité et la dignité de Philippine ?

- Remise en question psychologique ensuite : comment panser les blessures des parents, du couple, de la fratrie ?

- Remise en question spirituelle enfin : quel sens donner à la souffrance ? La vie de Philippine est un mystère. "Pendant la grossesse et ce temps d'attente si douloureux, ma foi se concentre sur Jésus crucifié." "Je n'arrive pas à prier autrement, je regarde simplement le Crucifié qui dit "pourquoi ?"" Sophie s'accroche : essayer de couper la souffrance du mal, pour ne pas se laisser entraîner dans une spirale destructrice.

Unité intérieure

Sans catastrophisme ni angélisme, Sophie regarde en face les sept années écoulées avec les moments de joie ou de souffrance, l'expérience de la solidarité et de l'incompréhension, les combats du quotidien et ceux plus politiques (arrêt Perruche). Délicatement elle effeuille ses souvenirs et ses émotions, pour en dégager le sens. Plus qu'un témoignage, c'est le récit offert avec pudeur de son aventure intérieure, où la force profonde l'emporte sur la peur. Le lecteur ne pourra rester insensible à cette expérience de vérité où se révèle avec talent une exceptionnelle unité de l'intelligence, du cœur et de l'âme. ☺

1. Philippine, la force d'une vie fragile, Sophie Chevillard-Lutz, ed.de l'Emmanuel, février 2007